

Colon Léon, parcours de captivité

Arson Hervé
v1,0
20/05/2021

État civil mobilisation et capture

Léon Colon était né le 5 septembre 1916 à Rennes (Ile-et-Vilaine), Il a été mobilisé soldat du 46^{ème} R.I. 7^{ème} Compagnie, il était domicilié 45 rue Mouffetard Paris 5^{ème}. Il était marié et avait eu deux enfants dont un était décédé. Il était manoeuvre à la SNCF.

Il a été capturé le 11 juin 1940 à Asfeld dans les Ardennes françaises. Il a d'abord été regroupé à Trêves, puis immatriculé 77 322 au stalag XIA à Altengrabow en Pologne le 19 juin 1940 (Meldung 249 du Stalag XI A).

Transfert

Il a été transféré au stalag XXA (Thorn en Pologne) le 1^{er} septembre 1942 (Meldung 6039 du Stalag XX A). Rien n'indique le motif de ce transfert.

Internement au Stalag 325

Le dossier ne contient aucun témoignage qui pourrait relater une évasion. La Meldung 3841 du Stalag IV B indique qu'il a été transféré de Lemberg le 6 avril 1943 à Mühlberg-sur-Elbe dans le Brandebourg en Allemagne. Il se trouvait donc à Lemberg (Stalag 325) pendant une certaine période, qu'on ne peut pas déterminer, entre septembre 1942 et avril 1943.

Il ne reste pas longtemps à Mühlberg, il a été transféré le 12 avril 1943 au stalag XXB à Marienbourg ou Malbork en Pologne (Meldung 791-9).

Nouvel internement au Stalag 325

Aucun document n'explique comment Léon Colon est arrivé à Stryj, kommando du Stalag 325. Mais c'est de Stryj qu'il s'échappe une nouvelle fois.

Dernière tentative d'évasion, fatale

La liste 1213 du Stalag 325 à Stryj fait état des morts dont les noms ont été transmis à la Croix Rouge. Une liste comportant le seul nom de Léon Colon fait état d'un mort *bei der Flucht um 5-10-43 erschossen* ; tué d'un coup de feu lors d'une tentative de fuite le 5 octobre 1943.

Le dossier de décès¹ du Secrétariat Général des Anciens Combattants indique que le prisonnier Léon Colon matricule 77 322 se trouvait au stalag 325. On y trouve le rapport du Comité International de la Croix Rouge à Genève qui confirme les circonstances et la date du décès. Il est précisé : tué d'un coup de feu à la tête avec écrasement du cerveau au cours d'une évasion². Pas d'éclaircissement sur le lieu du tir. Le rapport est contresigné par deux Français (co-détenus ?) le nom du médecin allemand qui a signé l'avis de décès est illisible.

Léon Colon a été inhumé au nouveau cimetière de Stryj, dans la section réservée aux prisonniers de guerre, tombe n° 12. Une demande de restitution du corps a été adressée par la famille le 16

1 Monsieur Hureau, responsable des Archives du Service Historique de la Défense Nationale a précisé que les dossiers de décès étaient rédigés par un bureau du Ministère du gouvernement de Vichy. Les renseignements provenaient du commandant du dernier camp fréquenté par le prisonnier, transitaient par la Croix Rouge Allemande et la Croix Rouge à Genève qui envoyait une copie des Meldungen au gouvernement concerné quand il avait été signataire de la Convention de Genève. Le dossier de décès ne s'appuie in fine que sur les rapports des nazis.

2 On peut s'étonner qu'un coup de feu ait écrasé le cerveau.

mars 1943. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1970 que les corps inhumés en Ukraine ont été rapatriés.

La dépouille de Léon Colon a été inhumée à nouveau à la nécropole nationale de Montauville (Meurthe-et-Moselle).